



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1358

Attribution d'une offre de concours d'un montant de 10 383 euros en faveur de Grand Lyon Habitat, pour l'extension et l'aménagement des locaux et d'un espace extérieur pour les établissements multi accueil et familial "Les P'tits Gones du 8", sis 104 Avenue Paul Santy à Lyon 8e - Approbation et autorisation de signature de la convention

Direction de l'Enfance

Rapporteur : M. VASSELIN Steven

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 DECEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme DE LAURENS (pouvoir à Mme DUBOT), M. VIVIEN (pouvoir à Mme PRIN), M. EKINCI (pouvoir à Mme DUBOIS BERTRAND), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), Mme CABOT (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1358 - ATTRIBUTION D'UNE OFFRE DE CONCOURS D'UN MONTANT DE 10 383 EUROS EN FAVEUR DE GRAND LYON HABITAT, POUR L'EXTENSION ET L'AMENAGEMENT DES LOCAUX ET D'UN ESPACE EXTERIEUR POUR LES ETABLISSEMENTS MULTI ACCUEIL ET FAMILIAL "LES P'TITS GONES DU 8", SIS 104 AVENUE PAUL SANTY A LYON 8E - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 1 décembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Végétalisation et projet espace nature Enfance ».

Par délibération n° 2021/658 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le renouvellement du contrat de sous-mise à disposition des locaux sis 104 Avenue Paul Santy à Lyon 8^{ème}, établi entre la Ville de Lyon et l'association « Les P'tits Gones du 8 ».

Par délibération n° 2021/668 des 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le lancement de l'enveloppe n° 60004526 « Végétalisation et projet espace nature Enfance 2021-2026 ».

Par délibération n° 2021/1204 du 18 novembre 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements EAJE 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 00002.

L'association « Les P'tits Gones du 8 » participe pleinement à la politique petite enfance développée par la Ville de Lyon, en assurant la gestion, le fonctionnement et l'animation des structures d'accueil petite enfance « halte-garderie Les P'tits Gones du 8 », d'une capacité de 12 places, et « crèche familiale Les P'tits Gones du 8 », d'une capacité de 60 places, sises 104 avenue Paul Santy à Lyon 8^{ème}.

L'association assure son activité dans un local de 148 m² sans espace extérieur, propriété de Grand Lyon Habitat, et dont la Ville de Lyon est locataire.

L'association a informé la Ville de la disponibilité du local mitoyen et lui a fait part de son souhait d'agrandir ses locaux. Ne bénéficiant pas à ce jour d'un espace extérieur, l'association a inclus dans le projet une création de jardin clos et aménagé, permettant aux enfants de jouer à l'extérieur.

Ce projet de création de jardin est indissociable du projet d'extension avec le local mitoyen. En effet, l'aménagement d'un espace extérieur et de son accès nécessite de repenser les ouvertures de la crèche. Cela implique la création d'une grande ouverture, donnant sur le jardin, et la mise en place d'une nouvelle entrée. Ces modifications sont obligatoires pour respecter les normes de sécurité en vigueur.

Une modification des espaces intérieurs est également à prévoir, via le décroissement d'un mur avec l'appartement mitoyen, déplaçant ainsi les espaces administratifs, qui seront plus adaptés pour le personnel et les familles accueillies (création d'une salle de réunion, de bureaux indépendants pour plus de confidentialité, d'un local à poussettes et d'une cuisine indépendante).

Le montant total de ce projet s'élève à 260 470 euros. Grand Lyon Habitat a sollicité un financement de 205 112 euros auprès de la CAF du Rhône.

Il prévoit de participer sur fonds propres à hauteur de 34 975 euros et l'association gestionnaire de l'EAJE apporte un financement de 10 000 euros. Ce projet s'inscrivant pleinement dans l'ambition de la Ville de Lyon de faire des EAJE lyonnais des modèles d'écologie, notamment en végétalisant les espaces extérieurs de manière à remettre la nature au cœur du quotidien des enfants, il est proposé d'attribuer une offre de concours de 10 383 euros en faveur de Grand Lyon Habitat. Cette subvention sera accordée à l'EAJE sous réserve de validation du projet définitif par la Ville.

Les conditions et modalités de versement de l'offre de concours de la Ville de Lyon sont formalisées par la convention jointe au rapport.

Vu les délibérations n° 2021/584, 2021/658 et 2021/668 des 25 et 26 mars 2021, et n° 2021/1204 du 18 novembre 2021 ;

Vu ladite convention ;

Vu ledit contrat de sous-mise à disposition ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Le versement d'une offre de concours d'un montant de 10 383 euros à Grand Lyon Habitat pour l'extension des locaux et le réaménagement de l'espace extérieur de la halte-garderie et de la crèche familiale « Les P'tits Gones du 8 » est approuvé.
- 2- La convention annexée au présent rapport, établie entre la Ville de Lyon et Grand Lyon Habitat est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

- 4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la subvention d'équipement sera financée à partir des crédits inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00002, AP n°2021-1, Opération n° 60004526 et sera imputée sur la nature 20415342, chapitre 204, fonctions 4221

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET